



AGGLOMÉRATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

RAPPORT D'ACTIVITES
DU COMITE D'AGGLOMÉRATION
2011

Agglomération de Fribourg
Boulevard de Pérolles 2
1700 Fribourg
026 347 21 00
www.agglo-fr.ch

Sommaire

Rapport d'activités du Comité

1 Général.....	3
1.1 Messages	4
1.2 Contrats et conventions	4
1.3 Subventions	5
1.4 Préavis	6
1.5 Motions et Postulats.....	6
1.6 Divers	6
2 Dicastères.....	8
2.1 Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM)	8
2.1.1 Aménagement régional	8
2.1.2 Mobilité	9
2.2 Dicastère des finances et ressources humaines (DFRH).....	12
2.2.1 Finances	12
2.2.2 Ressources humaines	12
2.3 Dicastère des Promotions (DP).....	13
2.3.1 Promotion économique.....	13
2.3.2 Promotion culturelle.....	14
Annexes : Composition des organes depuis le 7 juillet 2011	15
Comité d'agglomération.....	15
Conseil d'agglomération.....	16

Rapport d'activités du Comité d'agglomération

Année 2011

Conformément aux Statuts de l'Agglomération adoptés le 1^{er} juin 2008¹, le Comité d'agglomération élabore un rapport d'activités qu'il remet au Conseil d'agglomération lors de l'approbation des comptes.

RAPPORT D'ACTIVITES 2011

1 Général

L'année 2011 est marquée d'un double sceau, celui du changement de législature et celui de l'élaboration puis de la remise à la Confédération (ARE) du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Sur les 12 membres que compte le Comité d'agglomération, 3 ont été nouvellement élus. Depuis le 7 juillet 2011, le Comité se compose de M. René Schnewly (Président), Mme Erika Schnyder (Vice-présidente), M. Jean Bourgknecht, M. Pierre-Alain Clément, Jean-Pierre Helbling, Albert Lambelet, Benoît Piller, Kuno Philipona (nouvellement élu), Michel Ramuz, Jean-Bernard Schenewey (nouvellement élu), Thierry Steiert (nouvellement élu) et Yvan Tona.

En règle générale, le Comité se réunit tous les quinze jours en séance ordinaire. Tous les objets traités lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastères avant d'être avalisés par décision collégiale du Comité.

En 2011, le Comité s'est réuni à 24 reprises. Ces séances ont eu lieu les 13, 22 et 27 janvier, les 10 et 24 février, les 17 et 31 mars, le 14 avril, les 5 et 19 mai, les 9 et 30 juin, les 7 et 14 juillet, le 25 août, les 8 et 22 septembre, le 6 et 20 octobre, les 3 et 24 novembre, ainsi que les 1^{er}, 15 et 20 décembre. Plusieurs de ces séances ont été consacrées aux travaux concrets d'élaboration du PA2.

Le Comité a également rencontré la délégation du Conseil d'Etat composée de trois Conseillers d'Etat – Directeurs, MM. Georges Godel (DAEC) qui présidait ladite délégation, de M. Pascal Corminboeuf (DIAF) et de M. Beat Vonlanthen (DEE). Trois rencontres ont eu lieu : les 16 mars, 20 juin et 9 novembre 2011. Lors de ces séances, il a été essentiellement question des aspects de procédure du projet d'agglomération, respectivement du plan directeur régional.

Le Groupe d'accompagnement de l'Agglomération de Fribourg, composé d'une délégation du Comité d'agglomération, du Conseiller d'Etat - Directeur de la Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC) et des représentants des services cantonaux, s'est réuni les 19 janvier, 19 mai, 2 septembre, 7 octobre et 2 décembre 2011 pour des séances de coordination quant à la forme et au contenu du PA2.

¹ Article 16 alinéa 1 let. e : [le conseil] décide du budget et approuve les comptes ainsi que le rapport d'activités du Comité d'agglomération.

1.1 Messages

Le Comité valide, avant chaque séance plénière du législatif de l'Agglomération, les messages qu'il entend soumettre à ce dernier. Onze messages ont ainsi été présentés au Conseil d'agglomération au cours de l'année 2011.

Séance du Conseil d'agglomération du 3 mars 2011 :

- Message N° 20 en vue de la modification du budget de fonctionnement de 2011 de l'Agglomération ;
- Message N°21 sur la modification du mode de financement des crédits d'investissements de la 1ère phase de révision du Plan directeur de l'Agglomération ;
- Message N°22 sur les dépenses d'investissements relatives à la révision du Plan directeur de l'Agglomération ;
- Message N°23 en vue de la modification des articles 16 et 21 des Statuts de l'Agglomération ;
- Message N°24 en vue de l'adoption des comptes 2010 de l'Agglomération de Fribourg et rapport d'activités du Comité ;
- Message N°25 en vue de l'adoption du Règlement sur le stationnement des véhicules sur les parkings d'échange de l'Agglomération de Fribourg ;

Séance du Conseil d'agglomération du 8 septembre 2011 :

- Message N°1 en vue de l'élection de la Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg ;

Séance du Conseil d'agglomération du 13 octobre 2011 :

- Message N°2 en vue de la ratification des contrats de prestations de transport public entre Grolley, St. Ursen et Tafers ;
- Message N°3 concernant la planification et le subventionnement du réseau de vélos en libre service (VLS) ;
- Message N°4 en vue de l'adoption du budget 2012 de l'Agglomération de Fribourg ;
- Message N°5 concernant l'autorisation de mise en consultation publique du Projet d'agglomération de 2ème génération.

1.2 Contrats et conventions

Domaine des transports

Contrats de prestations de transport public avec des communes tiers

L'Agglomération peut fournir des prestations, au moins au prix coûtant, à des communes tiers. Le Comité a ainsi signé, le 19 août 2011, avec les Conseils communaux des communes de Grolley, St. Ursen et Tafers un contrat de fourniture de prestations de transport public. Ces trois contrats de prestations concernant l'année 2012 ont été soumis par le Comité (Message N°2) au Conseil pour ratification au cours de la séance du 13 octobre 2011.

Contrat-cadre avec les TPF

Le Comité a finalisé le 25 janvier 2011 un contrat-cadre avec l'entreprise prestataire de transports publics, les TPF.

Les travaux préparatoires de ce contrat-cadre ont débuté lors de la dissolution de la CUTAF et se sont poursuivis toute l'année 2010. Ce contrat précise les relations qui lient le commanditaire, en l'occurrence l'Agglomération de Fribourg à l'entreprise prestataire, les TPF. Il s'inspire des modalités applicables au trafic régional notamment la fourniture d'informations statistiques et financières relatives aux prestations commandées par l'Agglomération. Il règle aussi la thématique des investissements ayant une influence significative sur les montants versés par l'Agglomération et qui font dorénavant l'objet d'un préavis de la part du Comité d'agglomération. Il institue également différents groupes de travail rassemblant autour des représentants des parties contractantes des responsables du Service cantonal des transports et de l'énergie (STE). Enfin, il donne un cadre au contrat de prestations qui lui est signé chaque année.

Domaine culturel

Convention pluriannuelle avec l'Opéra de Fribourg

La convention d'octroi de subventions pluriannuelles liant l'Opéra de Fribourg à l'Agglomération a fait l'objet d'un avenant. Cette réévaluation avait été prévue lors de l'établissement de la convention, pour tenir compte de l'intégration de la bénéficiaire dans la nouvelle salle Equilibre. Au vu des incertitudes financières, il avait été conclu d'analyser la situation et d'adapter la subvention 2012 sur la base des données précises. L'avenant à la convention prévoit pour 2012 une augmentation de CHF 20'000, s'ajoutant au montant annuel de CHF 60'000.

Convention annuelle avec Caritas pour la CarteCulture/KulturLegi

La convention liant la Ville de Fribourg et Caritas pour la promotion de la CarteCulture/KulturLegi a été honorée par l'Agglomération pour un montant de 35'000. Cette convention, reprise à bien plaisir par l'Agglomération, a été dénoncée fin 2011 pour fin 2012 et sera renégociée dans le courant de l'année 2012 entre l'Agglomération et Caritas.

Domaine de la promotion touristique

Le mandat qui liait l'Agglomération de Fribourg à Fribourg Tourisme et Région a été reconduit pour la nouvelle législature. C'est dorénavant M. Jean-Pierre Helbling, membre du Comité et responsable du Dicastère des promotions qui représente, avec 3 voix, l'Agglomération au sein du Comité de direction de Fribourg Tourisme et Région.

1.3 Subventions

Mobilité

Les subventions versées en 2011 ont été octroyées sur la base du complément apporté aux directives Mobilité, Aménagement et Environnement et approuvé par le Conseil lors de la séance du 20 mai 2010. Le Comité a proposé au Conseil (Message N°3) de subventionner plusieurs stations de vélos en libre service (VLS) mises en place dans les communes de Fribourg (3 stations), Marly (1 station) et Villars-sur-Glâne (1 station). Sur les CHF 400'000.- inscrits au budget d'investissement 2011, CHF 211'400.- ont ainsi été utilisés.

Communes	Objets	Montants(CHF)	Dates du Conseil
Fribourg	Stations VLS Gare, St Léonard, Pérolles	131'000	13.10.2011
Marly	Station VLS Jonction	40'200	13.10.2011
Villars-sur-Glâne	Station VLS Cormanon	40'200	13.10.2011
TOTAL		211'400	

Subventions culturelles

Les conventions d'octroi de subventions pluriannuelles, fixées pour les années 2010, 2011 et 2012 concernent 10 bénéficiaires et portent annuellement sur un montant global de CHF 1'095'000.

Sur préavis de la Commission culturelle et proposition du Dicastère des promotions, le Comité a décidé d'allouer pour 2011 les subventions annuelles ou extraordinaires suivantes :

Subventions annuelles		Subventions extraordinaires	
<i>Bénéficiaires</i>	<i>Montants</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Montants</i>
Association Guitare Passion	6'000	Festival de Jazz de Fribourg	50'000
Keller Poche Theater	6'000	Fondation Paix 21	10'000
La Lanterne Magique	9'000	Kultur im Podium, Düdingen	35'000
Le Bilboquet	18'000	Opéra Louise	6'000
Die Zauberlaterne	7'500	Fête de la danse - RESO	6'000
Bad Bonn	60'000	Schmittner Openair	2'000
Theater in Freiburg (DFAG)	40'000	Les Ânes volants	15'000
ADMA - Musique Ancienne	8'000	Eclats Concerts	10'000
Orlando	4'000	Académie d'orgue	10'000

Subventions annuelles		Subventions extraordinaires	
<i>Bénéficiaires</i>	<i>Montants</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Montants</i>
Concerts de l'Avent	30'000	Festival du Lied – 10 ans du festival	20'000
Orchestre des jeunes	40'000	Orchestre des jeunes	5'000
Nouveau Monde	60'000	Nouveau Monde	60'000
Deutschfreib. TheatergruppeDFTG	4'000	Festival de danse Création	6'000
		La Nuit des Musées	10'000
		Kulturfestival Tafers	1'000
		FriScènes – Festival de théâtre	5'000
		Action Danse / Inci'danse	5'000
		Spectacle Créatures	20'000

Parmi la soixantaine de dossiers de demandes traités en 2011, 12 ont abouti à l'octroi d'une subvention annuelle, 18 à l'octroi d'une subvention extraordinaire. Les autres demandes ont soit fait l'objet d'une non-entrée en matière de la Commission culturelle, suivie par le Comité, soit été déclinées au niveau administratif parce que sortant du cadre défini par l'Agglomération pour l'attribution de subventions. Le Comité d'agglomération, habilité à octroyer ces subventions, a suivi dans la très grande majorité des cas les propositions qui lui étaient faites par la Commission culturelle. Ce n'est que dans de rares cas qu'il y a eu divergence. En 2010, le Comité n'a pas suivi à 4 reprises le préavis de la commission, en 2011, à 2 reprises.

D'autre part, des garanties de déficit ont été données à Tonverrein Bad Bonn (CHF 20'000), Matran Sculpte (CHF 3'000), et Schmittner Openair (CHF 3'000).

1.4 Préavis

Dans le cadre des procédures définies par la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, le Comité d'agglomération est amené à donner des préavis sur les thématiques d'aménagement régional et de mobilité. Au cours de cette législature, le Comité a donné son préavis sur les objets suivants :

Commune	Type de préavis	Dossier	Date
Fribourg	PAD, examen préalable	PAD Les Arsenaux	09.05.2011
Corminboeuf	PAD, examen préalable	PAD Champ de la Croix	19.05.2011
Düdingen	PAL, examen préalable	Révision du PAL	14.07.2011
Avry	Concept de stationnement, examen préalable	Concept de stationnement Avry	06.10.2011
Marly	Concept de stationnement, examen final	Concept de stationnement Marly	06.10.2011

1.5 Motions et Postulats

En date du 3 mars 2011, le Comité d'agglomération a répondu à 3 interventions parlementaires :

- Postulat visant à l'amélioration de la desserte du quartier de Bourguillon en transports publics urbains N°Post_Leg.2008-2011_2010_009
- Postulat pour l'amélioration de la cadence et de la desserte de la ligne de bus TPF n°1 Marly-Portes de Fribourg N°Post_Leg.2008-2011_2010_010
- Motion concernant les critères d'implantation des grands générateurs de trafic N°Mot_Leg. 2008-2011_2010_011

1.6 Divers

L'année 2011 a été celle de la réorganisation du dicastère des Promotions (promotions économique, culturelle et touristique). Elle a notamment débouché sur une nouvelle organisation, à partir de juillet 2011, de la gestion opérationnelle et administrative, des dites activités.

Le Comité a ainsi pris la décision de ne disposer plus que d'une promotion économique pour l'ensemble de l'Agglomération mettant ainsi un terme au mandat particulier de la Ville de Fribourg pour ses propres besoins. Pour faire suite au départ de Mme Cauhépé (mars 2011), responsable de la promotion économique, et tenant compte de la

nouvelle mission de la promotion économique, le Comité a engagé Mme Lago, en date du 1er juillet 2011, à 100%, en tant que collaboratrice scientifique.

De même, le Comité a repris la gestion des tâches de promotion des activités culturelles régionales au sein de l'Agglomération et les a confiées, depuis le 1er septembre 2011, à Mme Béatrice Zindel-Poffet, collaboratrice administrative à 50%.

Promotion économique

Le Comité a lancé ou réactivé plusieurs chantiers : il a ainsi réaffirmé la participation de l'Agglomération aux rencontres mises en place par Innoreg manifestant ainsi son intérêt aux projets développés dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR). Il a décidé, en octobre 2011, d'abandonner la pratique des microcrédits. Il a décidé de faire procéder à l'établissement d'un diagnostic sur l'état actuel de la promotion économique de l'Agglomération et à la mise au point d'une stratégie de promotion économique propre à cette dernière. Ce diagnostic a notamment été soutenu par toute une série d'informations remontées des communes et du marché. L'analyse des données dont il faudrait disposer pour la réalisation optimale de la fonction a été faite. Un manque de communication et de visibilité a été constaté.

Le Comité a par ailleurs souhaité que l'Agglomération prenne une part active au projet phare, pour le Canton et la Ville de Fribourg, de parc technologique sur le site de Cardinal. Le Comité a, en outre, analysé l'intérêt que l'Agglomération avait de continuer à faire partie de l'association Région Capitale Suisse. Enfin, la mise en ligne des pages internet dévolues à la promotion économique a été réalisée à l'automne 2011.

Promotion culturelle

D'un commun accord, le mandat de prestations qui liait l'Agglomération et la Ville de Fribourg pour le traitement du personnel chargé des tâches de promotion des activités culturelles régionales a été résilié le 31 août 2011.

En fin d'année 2011, le Comité a été favorable à une adhésion à l'association Corodis (Commission Romande de Diffusion des Spectacles), basée à Lausanne. Les villes de Fribourg et Bulle en font également partie (parmi 17 villes romandes) ainsi que le Canton de Fribourg (parmi 7 cantons).

Commission culturelle

Dans son message n°1 au Conseil d'agglomération pour le renouvellement de la Commission culturelle, le Comité a proposé une liste de 13 membres à élire pour la nouvelle législature. Lors de la séance du Conseil d'agglomération du 8 septembre 2011, huit des membres sortants, qui s'étaient représentés, ont été réélus, dont le Président de la Commission M. Pierre-Alain Clément. Cinq nouveaux membres ont fait leur entrée dans la Commission. La Commission culturelle s'est réunie à 4 reprises en 2011 : le 10 mars, le 11 mai, le 5 octobre et le 16 novembre.

DETAIL DES TRAVAUX EFFECTUES PAR LES DICASTERES

2 Dicastères

2.1 Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM)

En 2011, le DAEM s'est réuni les 4 janvier, 18 janvier, 14 février, 22 février, 15 mars, 29 mars, 12 avril, 2 mai, 17 mai, 6 juin, 14 juin, 5 juillet, 9 août, 16 août, 23 août, 1er septembre, 13 septembre, 21 septembre, 27 septembre, 11 octobre, 25 octobre, 15 novembre, 21 novembre, 6 décembre et le 12 décembre 2011.

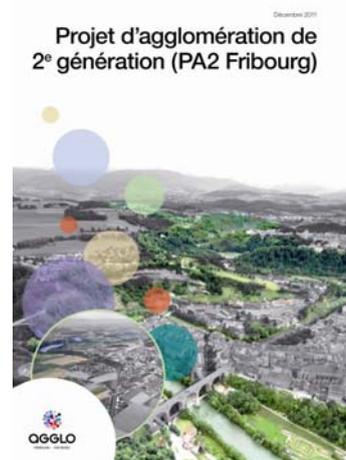
Une représentation du dicastère était également présente lors des séances de la Commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM) qui ont eu lieu les 3 février, 24 mars, 24 mai, 15 juin, 1er juillet, 13 juillet, 24 août, 5 septembre, 30 septembre, 16 novembre et 14 décembre 2011. Cette commission consultative, habilitée à faire des propositions au Comité, en matière de mobilité et d'aménagement, constitue aussi une plateforme d'échanges entre les Conseillers communaux en charge de l'aménagement dans leur commune et l'Agglomération. De même, le dicastère a délégué un ou plusieurs de ses membres aux séances de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement (CAME). Ceux-ci y ont présenté les messages du Comité en matière d'aménagement régional ou de transport public et informé la Commission des travaux menés par le dicastère lors des séances des 17 février, 4 octobre, 2 novembre et 30 novembre 2011.

2.1.1 Aménagement régional

Pour rappel, le Comité d'agglomération a décidé fin 2009 de lancer les travaux de révision du projet d'agglomération en procédant par mandats d'étude parallèles (MEP). L'objectif des MEP était d'obtenir des équipes participantes un concept territorial à l'échelle de la région. A l'issue de la démarche des MEP fin 2010, le Comité d'agglomération a décidé d'attribuer à l'équipe pluridisciplinaire, pilotée par le bureau Güller Güller, le mandat d'élaborer le projet d'agglomération de 2ème génération à remettre aux offices fédéraux au plus tard pour le 31 décembre 2011.

L'élaboration concrète du PA2 a débuté par l'organisation d'un atelier le 20 janvier 2011 réunissant aux côtés du Comité, les membres de la CARM, les services techniques des communes membres de l'Agglomération, les représentants des services cantonaux concernés ainsi que les représentants de la Region Sense. L'objectif de cet atelier était d'une part, de présenter le projet lauréat des MEP et d'autre part de faire ressortir les points communs ou « invariants » relevés par les 4 équipes sélectionnées. Ces invariants étaient pour le Comité d'agglomération la base sur laquelle le PA2 devait être développé.

En mars, juillet et septembre, chaque commune a eu l'occasion de rencontrer les mandataires et une représentation du DAEM dans l'objectif de coordonner la vision régionale avec les plans d'aménagement local de chaque commune. En outre, un groupe technique, composé de représentants des services cantonaux, du coordinateur de la politique des agglomérations, des mandataires et du DAEM a été mis en place afin d'assurer la coordination entre l'Agglomération et le Canton. Deux séances de coordination avec l'ARE ont également eu lieu le 19 mai et le 17 novembre 2011. La séance du 19 mai a eu comme but de faire un point de situation sur l'avancement du PA2 et d'informer l'office sur la suite des travaux, notamment la consultation publique. Celle du 17 novembre a permis au Comité et à ses mandataires de clarifier certains des points du document qui avait été mis en consultation publique.





En septembre, le Comité d’agglomération a arrêté le contenu du PA2 pour la version soumise en consultation publique. Le document mis en consultation publique devait prendre la forme des plans directeurs régionaux en usage dans le canton de Fribourg et comprendre un rapport explicatif, des parties liant les autorités ainsi que des cartes. Par ailleurs et à titre informatif, des fiches de mesures avaient été jointes au document. Le Comité a, avant la séance du Conseil d’agglomération consacrée à cet objet, organisé une séance d’information le 22 septembre 2011 pour les Conseillers communaux des communes membres ainsi que les membres des Commissions d’aménagement. Il a ensuite, durant la phase de consultation publique, organisé deux séances publiques d’information, une en français et l’autre en allemand, les 2 et 3 novembre 2011. Une brochure d’information bilingue a par ailleurs été élaborée à cette occasion.

Courant novembre, le Comité a pris connaissance de toutes les remarques et observations formulées dans le cadre de la consultation publique du PA2 et a élaboré en conséquence un rapport de consultation, qu’il a transmis aux membres du Conseil et fait publier sur le site internet de l’Agglomération. Le Comité a ensuite, sur la base des résultats de la consultation publique, remanié en profondeur le document. Il a aussi identifié au sens de la législation cantonale quatre divergences majeurs qu’il a transmises pour traitement à la Commission d’aménagement, de mobilité et d’environnement (CAME).

Pendant la phase de consultation publique et jusque mi- décembre 2011, le Comité a fait procéder à l’élaboration des fiches de mesures. Chaque commune a ainsi échangé avec les mandataires et l’Agglomération sur les mesures infrastructurelles de transport à intégrer dans le PA2. Sur cette base, ces dernières ont ensuite été chiffrées et priorisées. Le Comité a également procédé à la répartition financière des coûts des mesures en fonction de la capacité financière de l’Agglomération et de celle de ses communes membres. De façon itérative, les communes ont collaboré avec le Comité à l’avancement des travaux sur les mesures infrastructurelles de transport.

Le Comité d’agglomération a validé le contenu des quatre fascicules du PA2 en date du 20 décembre 2011. Il a organisé le 21 décembre une séance d’information publique sur le nouveau contenu du document et a notamment présenté certains des enjeux financiers de ce projet. Il a ensuite remis le 29 décembre ces fascicules en 30 exemplaires avant de les transmettre au Conseil d’agglomération en vue de la séance d’adoption du 26 janvier 2012.

2.1.2 Mobilité

Projet d’agglomération de 2ème génération (PA2)

L’année 2011 a été marquée par l’élaboration du PA2, dont la mobilité constitue un élément central. En effet, la Confédération a initié la démarche des projets d’agglomération dans le but d’inciter les régions urbaines à prendre les mesures de planification nécessaires pour résoudre les problèmes liés au trafic. Parallèlement au mandat principal d’élaboration du PA2, le Comité a dû attribuer en 2011 deux mandats complémentaires :

- Lignes directrices en vue de l’harmonisation du stationnement dans l’Agglomération : mandat attribué au bureau Transportplan Sion ;
- Concept de transport public : mandat attribué à MRS Zurich.

Le Comité a également attribué un mandat d’assistance technique général de 8 mois au bureau CITEC de Genève sur différentes thématiques liées aux transports. Ce bureau a notamment développé le modèle de trafic simple, exigé par l’ARE pour l’évaluation des effets des mesures de transport.



Prestations en transport public pour l'année horaire 2012

Le Comité a commandé aux TPF des prestations de transport public identiques à celles de 2011. Les prestations supplémentaires mises en place au cours de l'année 2011 ont été maintenues dans l'offre 2012. Le montant net de l'offre 2012 s'élève ainsi à CHF 22'381'000 et constitue le poste le plus important du budget de l'Agglomération.

La faible augmentation de l'offre en 2012 s'explique par l'important travail de définition du réseau à l'horizon 2018 et 2030 effectué dans le cadre du PA2. Ces travaux permettront dès 2012 de planifier de façon globale et coordonnée le développement du réseau TP de l'Agglomération.

Réseau urbain

- Ligne 10 Marly – Portes de Fribourg : cadence passée de 15 à 10 minutes, du lundi au vendredi², depuis le 2 mai 2011.
- Ligne 5 Villars-Sud – Torry : tracé prolongé, sans desserte de l'arrêt du Centre sportif, depuis le 2 mai 2011.
- Ligne 4 Auge – Gare : déplacement de l'arrêt à la Gare³ afin de d'assurer les correspondances ferroviaires direction de Berne, depuis le 2 mai 2011.

Réseau régional

- Ligne 338 Fribourg – Matran – Rosé : cadence passée de 60 à 30 minutes, depuis le 2 mai 2011.
- Ligne 542 Fribourg – Corminboeuf via la ZI Givisiez : ligne dédoublée par l'introduction d'un nouvel itinéraire et la création de trois nouveaux arrêts dans la ZI de Givisiez et renforcement des cadences aux heures de pointe, depuis le 25 août 2011.

Le Comité a par ailleurs réceptionné⁴ le rapport d'efficience ainsi que les statistiques de l'année 2010. Enfin, suite à un changement de la législation fédérale, l'Agglomération doit depuis fin 2011, participer aux coûts d'exploitation de la gare routière de Fribourg, de façon proportionnelle au nombre de bus concernés, soit 34%. Vu le caractère imprévu de ce changement, dont les répercussions se retrouvent dans le coût des prestations 2012, le Comité est en discussion avec les autorités cantonales afin d'en atténuer l'effet.

Prestations en transport public entre l'Agglomération et les communes de Grolley, St-Ursen et Tafers

Pour l'année 2012, le Comité a réévalué le coût des prestations de transport public fournies aux communes non membres de l'Agglomération en proposant des prestations sur la base d'un calcul identique. La méthode de calcul retenue comprend différents paramètres dont le plus influent est une tarification au kilomètre:

- Grolley : prolongement de la ligne de bus circulaire urbaine TPF dite Agglo Nord les nuits des vendredis / samedis et des samedis / dimanches à raison de 2 paires de courses par nuit, de et jusqu'à la gare de Grolley pour un montant de CHF 12'000.-.
- St. Ursen : 3 paires de courses supplémentaires journalières et 2 paires de courses supplémentaires les nuits des vendredis / samedis et des samedis / dimanches à raison de 1 paire de courses par nuit (ligne Agglo Est) pour un montant de CHF 54'800.-.
- Tafers : 3 paires de courses supplémentaires journalières et 4 paires de courses supplémentaires les nuits des vendredis / samedis et des samedis / dimanches à raison de 2 paires de courses par nuit (ligne Agglo Est) pour un montant de CHF 103'900.-.

Projets coordonnés par l'Agglomération:

Réseau de vélos en libre service

Coordination de l'extension du réseau de vélos en libre service (VLS) :

L'Agglomération de Fribourg a repris en 2011 la coordination du réseau de vélos en libre service lancé par la Ville de Fribourg. Ceci implique notamment l'organisation des séances plénières du groupe de travail (9 acteurs), de séances de

² Excepté période estivale et soirée

³ Les passagers descendent dorénavant avant le feu routier, en haut de la route Neuve.

⁴ Document transmis par les TPF à l'agglomération le 15.06.2011

travail ciblées, ainsi que des tâches de communication. La planification du réseau VLS a été intégrée au PA2 (A 4.2.4, B Fiche 23.4 (P29), C Figure 34 35).

Subvention des stations VLS :

Le Comité a présenté au Conseil du 22 septembre 2011 le message n°3 (2011-2016) complétant la Directive Aménagement, mobilité et environnement avec la disposition n°4.12. Cette disposition prévoit l'octroi d'une subvention à hauteur de 50% pour les stations installées par les communes membres de l'agglomération, et 30% pour les stations installées par d'autres entités.

Extension du réseau 2011 :

Suite à la validation de ce message par le Conseil, le Comité a attribué des subventions aux deux nouvelles stations ouvertes par les communes de Marly (à la Jonction) et Villars-sur-Glâne (Cormanon) à la fin de l'année 2011. Il a également subventionné les 3 premières stations ouvertes par le Ville de Fribourg de façon rétroactive. Par ailleurs, la station d'entreprise du Groupe E (Plexus) à Granges Paccot a ouvert ses portes en septembre 2011. Bien que financée par une entité privée, cette station fait partie intégrante du réseau et est donc accessible à tous les utilisateurs. Le réseau VLS comptait donc 6 stations fin 2011 et son extension se poursuit.



Parkings d'échange

Le Comité gère au travers du dicastère DAEM le décompte de recettes des 7 parkings d'échange de l'Agglomération. Il coordonne la redistribution des recettes en fonction de la clé de répartition définie (recettes du stationnement sans TP versées aux communes, recettes des cartes journalières TP versées à Frimobil, recettes des abonnements mensuels et annuels vendus versées à l'Agglomération). Les recettes des abonnements pour 2011 (1803 abonnements mensuels et 230 abonnements annuels) représentent un montant global de CHF 49'236.- contre CHF 33'120.- en 2010⁵.

Le Comité a assuré la coordination des études de fréquentation des P+R de l'Agglomération entre la Ville de Fribourg et les autres communes. L'Agglomération répond par ailleurs régulièrement aux appels et courriels de particuliers concernant les modalités d'usage des P+R de l'Agglomération.

Participations à des groupes de travail et projets de mobilité:

Le Comité a assuré au travers du dicastère DAEM le suivi de divers projets de mobilité :

- Projet pilote du bureau suisse "Personnes handicapées et transports publics": Accessibilité aux transports publics pour les personnes à mobilité réduite. Rapport final prévu pour 2012 ;
- Semaine de la mobilité (17-21 septembre 2011): participation aux séances plénières, au groupe communication ainsi qu'organisation d'une activité de sensibilisation valorisant le travail effectué au sujet de l'accessibilité aux transports publics pour les personnes à mobilité réduite. www.agglo-fr.ch/semaine-mobilité;
- Groupe de travail sur la halte de Givisiez;
- Groupe de travail sur le contournement de Düdingen (COPAR) ;
- Rencontres trimestrielles avec le STE (Service cantonal des transports et de l'énergie). Sont abordés dans ces séances les aspects financiers en liaison avec les subventions cantonales ou des projets concrets comme la halte ferroviaire d'Avry (avril 2011) ;
- Groupes de travail Agglomération _ TPF : Groupe réseau et horaire et Groupe prix et distribution ;
- Séances de la Communauté tarifaire intégrale Frimobil (participation de l'Agglomération avec voix consultative) ;
- Groupe de coordination du Pedibus Fribourg.

Le Comité a accepté de devenir membre depuis 2011 de l'association Mobilité piétonne, association suisse des piétons.

⁵ Le P+R d'Avry avait ouvert en septembre 2010.

2.2 Dicastère des finances et ressources humaines (DFRH)

En 2011, les séances du DFRH ont eu lieu les 11 janvier, 1er mars, 15 mars, 28 mars, 19 avril, 30 mai, 17 juin, 22 juin, 24 août, 6 septembre, 21 septembre, 4 octobre, 16 novembre et 5 décembre. Le dicastère a aussi été présent aux séances de la Commission financière des 10 février, 14 septembre et 5 octobre 2011.

2.2.1 Finances

Préparation des comptes 2010 de l'Agglomération

Le DFRH a assuré la préparation des comptes de l'année 2010 et du message y relatif (message n° 24 – 2008-2011 en vue de l'approbation des comptes 2010 de l'Agglomération de Fribourg).

Le Comité d'agglomération a validé ledit message dans sa séance du 27 janvier 2011. Les membres responsables du DFRH ont ensuite présenté les comptes à la Commission financière qui s'est réunie le 10 février 2011.

Les comptes ont été approuvés par le Conseil d'agglomération le 3 mars 2011.

Préparation du budget 2012 de l'Agglomération

Le DFRH a procédé à l'élaboration du budget 2012 de l'Agglomération et du message y relatif (message n°4 – 2011-2016 en vue de l'adoption du budget 2012 de l'Agglomération de Fribourg). Le Comité d'agglomération a validé ledit message en sa séance du 8 septembre 2011. Les membres responsables du DFRH ont ensuite présenté le budget à la Commission financière en date du 14 septembre 2011, puis lui ont fourni des informations complémentaires en sa séance du 5 octobre 2011.

Le Comité a présenté au Conseil d'agglomération les budgets de fonctionnement et d'investissement 2012 lors de la séance du 13 octobre 2011.

Préparation du plan financier 2012-2016 de l'Agglomération

Le DFRH a procédé à l'élaboration du premier plan financier de l'Agglomération pour la période 2012-2016. Le Comité d'agglomération a validé le document en sa séance du 8 septembre 2011. Les membres responsables du DFRH ont ensuite présenté ledit plan à la Commission financière en date du 14 septembre 2011, puis lui ont fourni des informations complémentaires en sa séance du 5 octobre 2011.

2.2.2 Ressources humaines

Préparation des cahiers des charges des collaborateurs de l'Agglomération, mise au concours des postes et engagements

Le DFRH a dû procéder suite aux départs de plusieurs collaborateurs à de nouveaux engagements. Cela a donné lieu à différentes démarches d'engagement temporaire, ainsi qu'à la préparation de cahiers des charges des postes à pourvoir et au traitement des candidatures y relatives:

- Collaborateur-trice scientifique à 100% pour la promotion économique ;
- Assistant(e) de direction à 75-100%.

Le poste de collaborateur-trice scientifique pour la promotion économique a fait l'objet d'une analyse par le DFRH des dossiers reçus en date du 1er avril 2011. 10 offres d'emploi sont parvenues à l'Agglomération. Des entretiens ont eu lieu avec une sélection des candidats entre le 15 et le 19 avril 2011. Cette procédure a abouti à un engagement à durée indéterminée, avec effet au 1er juillet 2011.

Le poste d'assistant(e) de direction a fait l'objet d'une première mise au concours en avril, puis d'une seconde en novembre 2011. En avril, le DFRH a procédé à l'analyse de 96 postulations. Des entretiens ont eu lieu avec une sélection des candidats en date du 16 mai 2011 et ont abouti à un engagement à durée indéterminée, prenant effet au 1er août 2011. Suite au départ de la personne choisie au cours de la période d'essai, le poste a fait l'objet d'une seconde mise au concours en novembre 2011, donnant lieu à la réception par l'Agglomération, puis à l'examen par le DFRH de 75 postulations. Des entretiens ont ensuite eu lieu avec une sélection des candidates les 12 et 13 décembre 2011. Cette deuxième mise au concours n'a pas pu déboucher sur un engagement concret.

2.3 Dicastère des Promotions (DP)

En 2011, le DP s'est réuni le 21 janvier, le 11 février, le 4 mars, les 1er et 29 avril, les 6 et 27 mai, le 1 juillet, le 26 août, le 27 septembre, les 14 et 28 octobre, le 25 novembre et le 9 décembre 2011.

2.3.1 Promotion économique

Le DP a validé, puis soumis au Comité un document clé dressant un état de la situation de la promotion économique de l'Agglomération et faisant des propositions concrètes. Ce document reposant sur une approche marketing définit pour la promotion endogène de l'ensemble du territoire des dix communes des axes stratégiques, des objectifs prioritaires et des mesures adaptées aux différents publics-cibles identifiés.

Gestion des zones d'activités

De premières statistiques ont été établies, tenant compte des informations issues des annuaires et registres officiels (canton) :

- Statistiques de la population et des emplois des communes membres de l'Agglomération, et conséquemment de la région ;
- Statistiques des entreprises inscrites au registre du commerce de chaque commune, et conséquemment de la région.

A noter que depuis juillet 2011, toute nouvelle société inscrite au registre du commerce du canton de Fribourg sise sur le territoire de l'Agglomération fait l'objet d'un courrier Agglomération/Commune de bienvenue. Ce courrier mentionne les adresses des sites respectifs des deux administrations et précise la mise à disposition des services de l'Agglomération en cas de besoin.

La période de l'automne a également servi à l'élaboration d'une base de données (typologies de zones d'activités, terminologie propre à chaque communes, etc...) informatisée qui intégrera d'ici le printemps 2012, de manière coordonnée, les informations des communes.

7 demandes de terrain / de halles / de locaux ont été adressées courant automne-hiver 2011 à la promotion économique de l'Agglomération.

5 demandes de soutien en matière de promotion de terrain / de halles / de locaux ont été adressées.

Différentes problématiques d'entreprises/associations (nombre de 5) ont notamment été traitées. Aucune demande de prestations de services d'encadrement, de soutien d'entreprises, n'a - courant 2011- été adressée directement à l'Agglomération.

Participation à des groupes de travail et projets de promotion économique

Projets relatifs à des quartiers d'activités ou zones industrielles

Un certain nombre de quartiers d'activités ou zones industrielles font l'objet depuis l'hiver 2011 de réflexions de requalification ou de mise en valeur. L'Agglomération accompagne les communes dans leurs relations avec les acteurs économiques de ces secteurs-clés. En 2011, de tels travaux ont concerné la ZI Winckler, la ZI Avry, la ZI Moncor, ou encore le secteur Agy Est à Granges-Paccot.

Des dossiers sur l'écologie industrielle, la fibre optique ou encore le chauffage à distance ont été préparés. Certains d'entre eux devraient pouvoir déboucher courant 2012 sur des projets concrets.

Projets relatifs à la revitalisation de zones commerçantes

Suite à l'analyse d'un rapport concernant la vitalité des rues commerçantes de la Ville de Fribourg, le DP a validé une étude de marketing urbain couvrant l'ensemble du territoire de l'Agglomération. Cette étude définit les missions de ce marketing urbain tout en mettant l'accent sur le renforcement de la coordination des activités des trois promotions de l'Agglomération (économique, culturelle, touristique). Il s'agira prochainement d'entrer dans le vif du sujet en relation étroite avec les associations de commerçants.

Participation à des séances et groupes de travail

- Participation à des rencontres de l'économie locale organisées dans les communes membres ;
- Rencontres avec acteurs économiques (trentaine d'acteurs abordés) ;
- Rencontres avec acteurs économiques institutionnels ;
- Participation aux séances Innoreg.

2.3.2 Promotion culturelle

Le Dicastère des promotions s'est penché successivement tout au long de l'année sur les dossiers de subventions, préavisés par la Commission culturelle de l'Agglomération, en vue de faire des propositions au Comité.

Il a également reçu quelques organisateurs culturels, suite à une réclamation de leur part quant à la décision négative du Comité. Ces organisateurs ont ainsi eu la possibilité d'exprimer leurs attentes et des clarifications leur ont été apportées par le DP sur les procédures d'analyse des demandes de subventions.

En vue d'évaluer l'impact financier de l'intégration dans le nouveau théâtre Equilibre de deux bénéficiaires de conventions pluriannuelles, l'Opéra de Fribourg et la Sté des Concerts, plusieurs rencontres ont été organisées entre ces acteurs culturels, le Service culturel de la ville de Fribourg et l'Agglomération : avec l'Opéra de Fribourg les 7 février et 27 juin 2011 et avec la Sté des Concerts le 6 juin 2011.

Si un statu quo a été convenu avec la Sté des Concerts en attendant la renégociation des conventions pluriannuelles en 2012, en revanche, un préavis a été formulé par un GT de la Commission culturelle de l'Agglomération pour établir un avenant à la convention passée avec l'Opéra de Fribourg, lors d'une séance spéciale le 24 octobre 2011. Une augmentation de CHF 20'000 pour 2012 a été proposée et validée par le DP, puis par le Comité.

Une séance a également eu lieu avec la Société des concerts, le Service culturel de la ville de Fribourg et l'Agglomération le 6 juin 2011 lors de laquelle il est décidé d'attendre la renégociation de la subvention pluriannuelle en 2012 pour évaluer l'impact financier de l'intégration de la Sté des Concerts au nouveau théâtre Equilibre.

En matière de renégociation des conventions pluriannuelles, le DP a validé le processus mis en place et qui sera conduit durant l'année 2012.

Suite à de nombreuses incertitudes des acteurs culturels quant aux baisses de subventions progressives annoncées par la Loterie Romande (LoRo), deux rencontres ont été organisées :

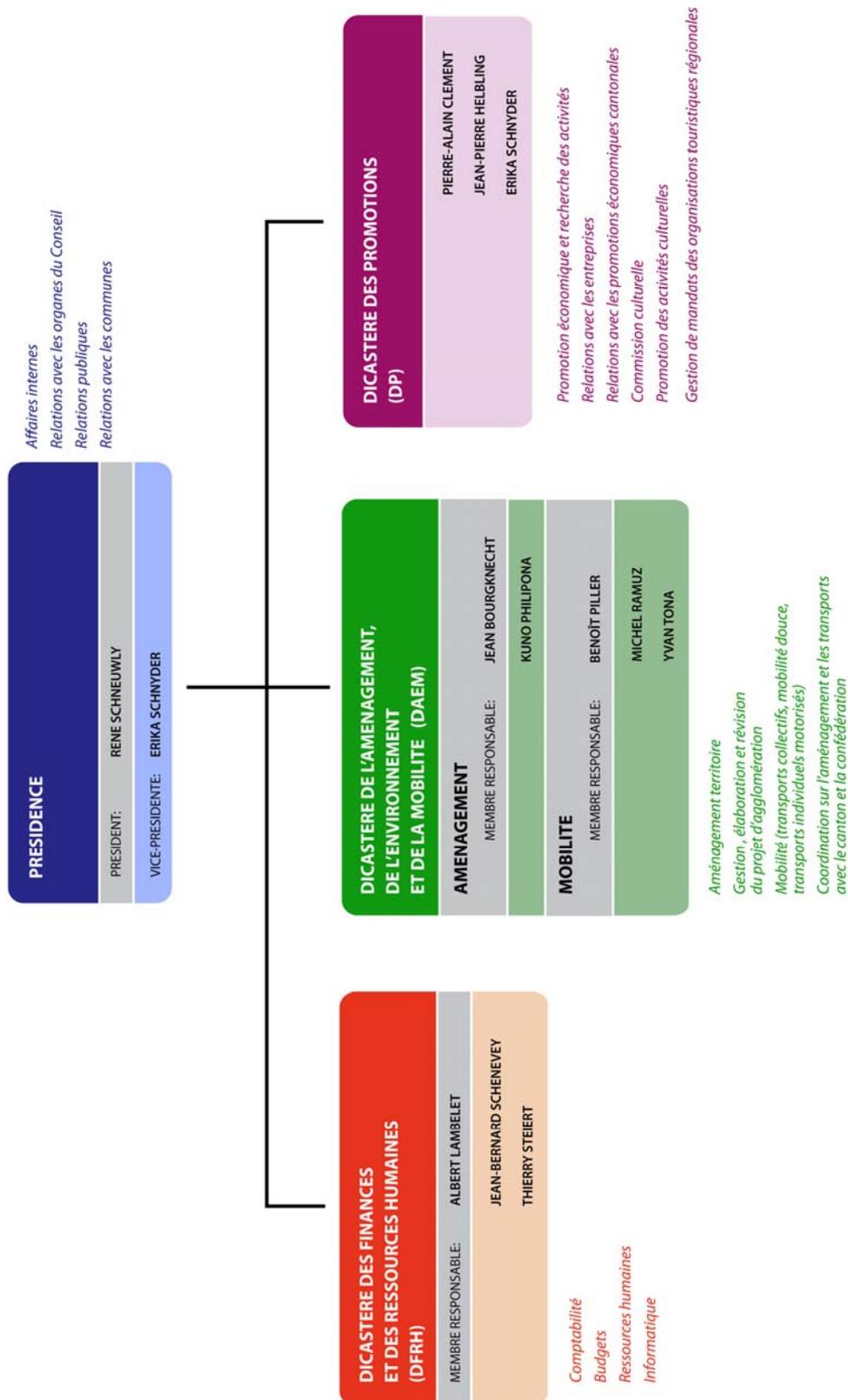
- la première le 30 septembre 2011 avec M. Biemann, Président de la LoRo et M. P.-A. Clément afin d'étudier la situation du Nouveau Monde et de conclure un accord quant à la stabilisation des subventions pour 2011 et 2012
- la seconde le 28 octobre 2011 avec M. Biemann et Mme Beyeler (LoRo), MM. Berger et von Däniken (Canton) et M. Clément (Agglo) afin de d'optimiser la collaboration entre les organes de subventionnement en déterminant les critères d'attributions et en fixant les bases des conventions pluriannuelles à renégocier.

Le DP a également proposé l'organisation d'une séance d'information à l'intention des milieux culturels pour expliquer clairement le rôle et le fonctionnement de l'Agglomération en matière d'octroi de subventions culturelles.

Lors d'une séance du dicastère, le DP a en outre rencontré les personnes responsables de la CarteCulture/KulturLegi de Caritas en vue de dénoncer l'actuelle convention établie par le Service culturel de la ville de Fribourg et de proposer un nouveau contrat entrant en vigueur en 2013. D'ici-là, la participation financière annuelle de l'Agglo reste inchangée (CHF 35'000).

Annexes : Composition des organes depuis le 7 juillet 2011

Comité d'agglomération



Conseil d'agglomération

<i>Nom/Name</i>	<i>Prénom/Vorname</i>	<i>Commune/Gemeinde</i>
Allenspach	Christoph	Fribourg
Andina	Marc'Aurelio	Villars-sur-Glâne
Bapst	Markus	Düdingen
Bapst	Nicolas	Villars-sur-Glâne
Berclaz	Eva	Givisiez
Berton	Cyril	Fribourg
Boéchat	Jean-Marc	Marly
Corpataux	Dominique	Belfaux
Demierre	André	Granges-Paccot
Dorthe	Sébastien	Matran
Eggelhöfer-Brügger	Ursula	Düdingen
Gander	Daniel	Fribourg
Garnier	Marie	Villars-sur-Glâne
Gasser	Benjamin	Villars-sur-Glâne
Gauch	Jean-Pierre	Fribourg
Genoud-Page	Madeleine	Fribourg
Grangier	François	Villars-sur-Glâne
Guillet	Daniel	Matran
Hauswirth	Urs	Düdingen
Hayoz	Jérôme	Fribourg
Jungo	Adeline	Fribourg
Krauskopf	Hendrick	Belfaux
Küttel	Dimitri	Villars-sur-Glâne
Maître	Christian	Belfaux
Maridor	François	Granges-Paccot
Marmier	Bruno	Villars-sur-Glâne
Mennel	Eric	Givisiez
Messer	Marc-Antoine	Avry
Meyer	Anne-Lise	Belfaux
Moret	Michel	Avry
Mutter	Christa	Fribourg
Nobs	Anne-Elisabeth	Corminboeuf
Nobs	Pierre-Olivier	Fribourg
Odermatt	Pius	Fribourg
Overney	Alexis	Granges-Paccot
Poupon	Marie-Angèle	Fribourg
Renevey	Geneviève	Avry
Rhême	Dominique	Corminboeuf
Romanens	Eric	Marly
Sager	Kurt	Marly
Schneuwly-Aschwanden	Eleonora	Fribourg
Schumacher	Jean-Daniel	Fribourg
Spaeth	Bertrand	Marly
Spicher	Jean-Claude	Corminboeuf
Stritt-Schwegler	Suzanne	Givisiez
Thiémond	Cécile	Fribourg
Vultier	Jacques	Matran
Walter	Lionel	Marly
Weibel	Rainer	Fribourg
Wicht	Pascal	Fribourg
Wicht	Jean-Daniel	Givisiez
Wyss	Werner	Düdingen
Zbinden	Samuel	Düdingen